

28 septembre 2010

10.171
ad 10.040

Postulat de la commission "Accueil des enfants"

Accueil des enfants – Personnel d'encadrement des enfants

Le Conseil d'Etat est chargé d'étudier le passage de 18 à 15 enfants accueillis dès 72 mois pour un adulte (art. 28, lit. *d*)

Au nom de la commission: T. Grosjean, président, et B. Hurni, rapporteur.

Postulat voté à l'unanimité des membres de la commission.